



LES AUBERGETTES

Le journal officiel de l'AS BALLEE n° 76 – Octobre 2011

Ballée, une équipe sympa...



Par Théo De Pannesse

En surfant sur le net, il y a quelques mois, j'ai retrouvé une page d'un journal « L'Ouest Eclair ». La rédaction de cette page a eu lieu à Laval, au 5 rue de Cheverus. L'Ouest Eclair, journal républicain du matin, était un quotidien régional français publié de 1899 à 1944 à Rennes mais avec un rayonnement sur tout l'Ouest de la France (Bretagne, Normandie, Anjou, Maine et Poitou). Il a été créé par deux Bretons animés d'une profonde foi chrétienne et d'une sensibilité républicaine et sociale : l'abbé Félix Trochu, prêtre en Ile-et-Vilaine, et Emmanuel Desgrées du Loû, avocat d'origine vannetaise installé à Brest. L'Ouest Éclair est le prédécesseur du Ouest-France qui l'a remplacé à la Libération. Sur cette page, on retrouvera des informations sur l'équipe de football de Ballée, informations qui n'ont pas pris une ride...

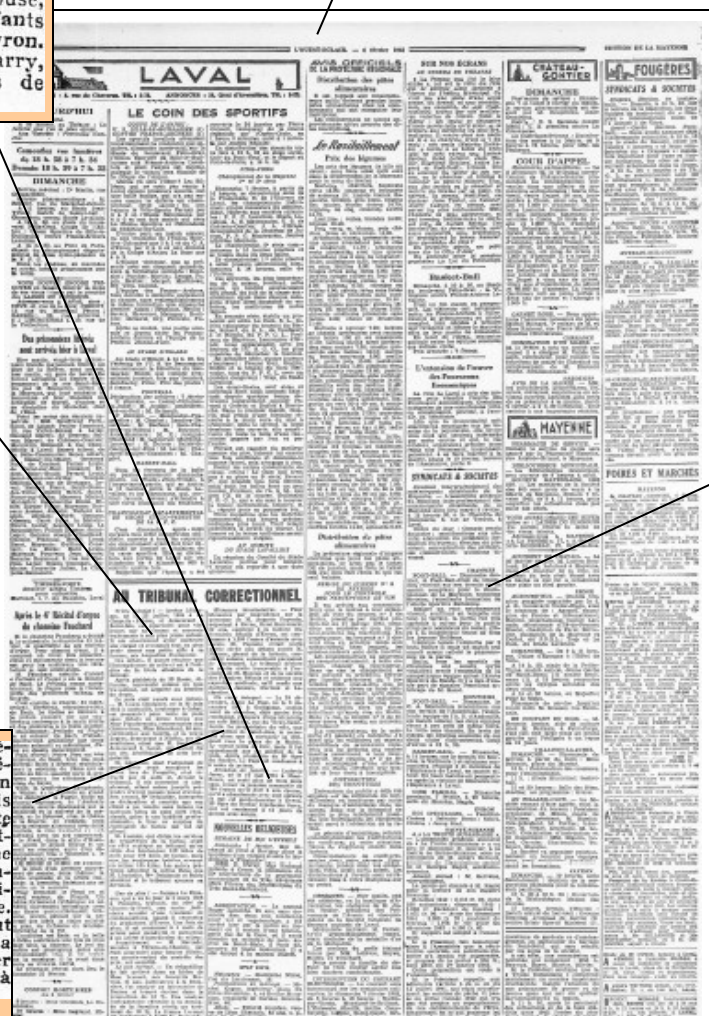
Abandon de famille. — Ludovic Jarry, né le 17 mai 1901 à Montflours, est resté plus de trois mois sans verser la pension mensuelle de 700 francs qu'il doit à son épouse, qu'il a abandonnée avec sept enfants et qui est garde-barrière à Evron. M^e Oger du Rocher représente Jarry, qui est condamné à 15 jours de prison avec sursis.

■ L'OUEST-ECLAIR. — 6 février 1943 ■

Triste ménage ! — Arsène Alliaume, né le 22 juillet 1905 à La Chapelle-Erbrée, et demeurant à Saint-Isle, est poursuivi pour violences sur sa femme et mauvais traitements à son plus jeune enfant. Il nie absolument avoir maltraité son enfant et reconnaît tout au plus avoir donné une petite gifle à sa femme, née Augustine Pontonnier. Des débats, il paraît résulter que l'impétuosité de celle-ci est à l'origine de la triste situation de ce ménage. Après plaidoirie de M^e Bozée, Alliaume, représenté comme un bon travailleur, est acquitté au bénéfice du doute.

On s'aperçoit que la Justice était déjà très juste d'où son nom...

Un coup manque. — Le 24 décembre, Alain Le Page, né le 3 décembre 1905 à Guingamp, ancien valet de chambre, déjà quatre fois condamné, s'empara d'une bicyclette au café Balidas, rue du Vieux-Saint-Louis. La propriétaire du vélo, une cultivatrice de Saint-Jean, le reconnut alors que le ravisseur se dirigeait vers la place de la Mairie. Le voleur tenta de fuir, mais il fut appréhendé par un gardien de la paix. Après plaidoirie de M^e Oger du Rocher, Le Page est condamné à 6 mois de prison.



CHAMMES
FOOT-BALL. — Dimanche dernier, le Foot-Ball-Club de Chammes recevait sur son terrain en un match comptant pour le championnat de la Mayenne, troisième division, l'excellente formation de l'Alerte Sportive Balléenne. Malgré un vent extrêmement violent, soufflant en tempête sur tout le terrain, la partie fut très agréable à suivre pour le public (trop peu nombreux du reste), grâce à la magnifique tenue de tous les joueurs Balléens. L'équipe locale l'emporta par 3 buts contre 2; mais un match nul aurait mieux reflété la physionomie de la partie. Enfin, tous les sportifs de Chammes ont conclu qu'ils voulaient revoir l'ensemble de la sympathique équipe qu'est l'Alerte Sportive de Ballée. Il y a lieu d'autre part de signaler l'excellent arbitrage de M. Barré.

On remarquera, outre les compliments sur l'équipe de Ballée, que le vent était bizarre à l'époque ; il ne soufflait pas uniquement dans la surface ou dans le camp adverse, il soufflait sur tout le terrain !!!

Vous retrouverez le mois prochain les documents officiels des délibérations de la 1^{ère} réunion amenant la création du club.

Retrouvez plus de détails sur le site du club (WWW.alerte-sportive-balleenne.fr)



LAVAL

RÉDACTION : 5, rue de Cheverus. Tél. : 5-78.

ANNONCES : 34, Quai d'Avesnières. Tél. : 2-12.

AUJOURD'HUI

Poire et marché.
A 20 heures, au Théâtre : *La femme que j'ai le plus aimée*.
Aux Variétés : *Patrouille blanche*.

Camouflez vos lumières
de 18 h. 58 à 7 h. 34
Demain 18 h. 59 à 7 h. 32

DIMANCHE

Service médical : Dr Marlin, rue Croixardière.

Service pharmaceutique : M. Besnier, rue du Maréchal-Pétain.
A 11 heures, au Stade Jean-Yvenc, match de basket-ball : Cheminots contre Stade Lavallois.

A 14 h. 30, au stade du boulevard Félix-Grat, Coupe de l'Anjou : Union Sportive de Sillé-le-Guillaume contre France-Archers Lavallois.

A 14 h. 30, au Pont de Paris, départ du championnat départemental de cross cyclo-pédestre de la F. F. C.

Dans les cinémas, en matinées et soirée, mêmes programmes que la veille.

VOUS POUVEZ ENCORE TRICOTER en faisant rénover la laine de vos vieux tricot par le procédé des **LAINES DU PINGOUIN**.

Adressez-vous à LAVAL chez :
DEVE, 41, rue de la Paix; CHEZOT, 15, rue du Maréchal Pétain; BARRILLON, 32, rue Joinville; et L'HORTENSIA s. 10, rue de la Préfecture.

Des prisonniers libérés sont arrivés hier à Laval

Hier matin, vingt-trois prisonniers libérés mayennais, libérés au titre de la Relève, sont arrivés, hier matin, en gare de Laval. Ils furent accueillis au Centre d'hébergement de la rue Saint-Martin par M. Bonnefoy, préfet de la Mayenne, qui leur souhaita la bienvenue et leur transmit les consignes de travail, d'union et de discipline du Maréchal, chef de l'Etat.

Voici les noms des derniers rapatriés : MM. Geuffraud Ferdinand, de Laigné; Peslier Constant, 13, rue Victor-Bolssel à Laval; Gesland Marcel, de Gesvres; Salvan Marcel, de Château-Gontier; Margottin Edouard, 2, rue Chanteloup à Laval; Basset Alfred, de La Selle-Craonnaise; Sepec Albert, de Meslay-du-Maine; Gressent Paul, de Contest; Peslier Louis, de Parné-sur-Roc; Couanon Ernest, Saint-Gault; Favard Louis, Saint-Pierre-sur-Orthe; Toutain Georges, 25, rue de Bretagne, Laval; Heibert Pierre, Saint-Ouen-des-Toits; Dodret Henri, Saint-Pierre-sur-Orthe; Marreau Michel, Montsûrs; Dasmourette Emile, Ernée; Dornier Victor, Mayenne; Barrenu Arsène, Alexain; Tarlevé Joseph, Alexain; Forêt Georges, Oisseau; Carré Jules, la Maison-Neuve, Laval; Legard Louis, La Rouaudière; Pellion Eugène, Saint-Léger; Baluais Joseph, Chailland; Chemin François, Brecé; Lecoq Henri, Mayenne; Guilloux Constant, La Dorée; Baril Louis, Mayenne; Fourreau Jean, Ernée; Bannier Raymond, 3, rue des Eperons, Laval; Geslin Constant, Jublains; Courcelle Julien, La Chapelle-Rainsouin.

LE COIN DES SPORTIFS

COUPE DE L'ANJOU :

U. S. SILLÉ-LE-GUILLAUME (1) CONTRE FRANCES-ARCHERS (1)
Les sportifs lavallois attendent impatiemment la rencontre qui opposera, dimanche après-midi, sur le Stade du boulevard Félix-Grat, l'Union Sportive de Sillé-le-Guillaume aux Francs-Archers Lavallois et dont l'enjeu est capital, puisque le vaincu sera éliminé de la Coupe de l'Anjou.

Quelle en sera l'issue ? Les Silléens, qui ne sont pas venus à Laval depuis plusieurs années, ont une belle équipe, qui n'a pas encore connu la défaite en championnat cette saison; ils ont vaincu le Vélo-Sports Fertois par 3 à 0 et l'Etoile Sabolienne par 4 à 0 et ont fait match nul avec La Flèche Sportive et l'Hirondelle de Château-du-Loir.

D'autre part, en match amical, ils ont triomphé de l'Union Sportive Colombes par 3 à 1 et du C. A. d'Evron par 2 à 0 et ont éliminé de la Coupe d'Anjou La Suze par 4 à 2.

L'équipe visiteuse, qui se présente avec cet éloquent palmarès, aura la formation suivante : Deniziot; Porcher, Martin; Lesage, Papi, Reybet; Margot, Martineau, Bir, Vétu, Caillon.

L'équipe des Francs-Archers, bien décidée à défendre chèrement sa chance, aura vraisemblablement la même formation que dimanche dernier : Adam; Hesnault, Heulin; Savary, Havrouet, Mainguy; Bodinier, Métairie, Ory, Ferrette, Philue.

Après ce match, une partie amicale se jouera entre les Francs-Archers Juniors et l'équipe de la Pension Jeanne-d'Arc.

AU STADE D'HILARD

Au Stade d'Hilard, à 14 h. 30, les Vétérans de l'U. S. de Beauregard rencontreront la Sélection du Restaurant Hode, qui compte d'excellents joueurs, tels que Souchet, Sambuchy, Pillier. Prix des places : 5 francs.

FOOTBALL

Désignation des arbitres : 7 février
2^e division. — Lassay-Villaines-la-Juhel : M. Jousse; Ambrières-Pré-en-Pail : M. Brihault.

3^e division. — Montaudin-Fougères : M. Charlot; Landivy-Désertines : M. Desfeux; Bais-Chapelle-au-Riboul : M. Bouvard; Aron-Hambers : M. X; Juigné-Chailland : M. Lepouriel; Martigné-Louvené : M. Dubois; Ballée-St-Georges-sur-Erve : M. Lavie; Chéméré-Saulges-Chammes : M. Chaplet.

BASKET-BALL

Tous les fervents de la balle au panier assisteront dimanche matin, au Stade Jean-Yvenc, à l'importante partie, qui se jouera à 11 heures, entre le Stade Lavallois et les Cheminots, qui, par tout favoris, doivent s'attendre à une forte résistance des Stadistes.

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE CROSS CYCLO-PEDESTRE DE LA F. F. C.

C'est dimanche après-midi qu'aura lieu cette compétition officielle, ouverte à tous les coureurs du département ayant fait leur demande de licence et titulaires de la carte sportive. Elle se déroulera aux portes de Laval sur un itinéraire de 4 kilomètres 600 à couvrir quatre fois.

Rappelons que l'épreuve a été

couverte le 24 janvier par Pierre Guyard, vainqueur de la course organisée par l'Opéra-Cycle, en 1 heure 2 minutes, suivi à 1 minute par Joseph Régnier.

La distribution des dossards aura lieu à 13 h. 30 au siège social, Café du Pont-Neuf, et le départ au Pont-de-Paris, à 14 h. 30.

PING-PONG

Championnat de la Mayenne 1^{re} et 2^e série

Dimanche 7 février, à partir de 10 heures, se dérouleront salle de la Promenade et de l'Univers de Laval, les championnats individuels simple messieurs du département, réservés aux sociétés suivantes : P. P. C. Lavallois, Stade Lavallois, A. S. Mayennaise, U. S. de Château-Gontier, J. A. d'Ernée, Groupement de la Jeunesse de Javron, P. P. C. Montsûrs, Jeunes Athlètes Menilais.

Le championnat 2^e série commencera à 10 heures précises et se jouera dans les deux salles.

Le championnat 1^{re} série réservé à seize joueurs sélectionnés commencera à 14 heures, salle de l'Univers.

Ces épreuves, les plus importantes de la saison, revêtent, cette année, un intérêt spectaculaire très grand, du fait de la classe sensiblement égale dans chaque catégorie d'une demi-douzaine de vedettes, les meilleures de notre région.

En seconde série, établir un pronostic est ardu. Le Cam, S. L., récent vainqueur du tournoi du Stade, Robert, du S. L., de Vaufléury J. et Horpin, du P. P. C. L., Pouteau de Mayenne, Lemonnier d'Ernée, nous apparaissent avec les joueurs de l'U. S. C. G., les plus capables de décrocher la timbale.

En première série, quatre joueurs s'imposent : Favard Guy, Guérin, Dufiot et le tenant du titre Hervé, tous du P. P. C. L., avec un outsider dangereux : Trap, du Stade Lavallois.

Les demi-finales, sauf aléas et surprises dont nous sommes habitués depuis quelque temps devraient logiquement opposer Favard à Guérin et Dufiot à Hervé. Dans le premier match, Guérin mal remis d'une blessure récente à la main aura du mal à s'imposer, dans le second, la lutte demeure très ouverte, elle constituera du reste la belle d'une rencontre gagnée par l'un et par l'autre.

Favard est capable du meilleur comme du pire, faisons lui encore une fois confiance et donnons-le comme favori, cela n'engage à rien.

Parmi les autres concurrents de classe, citons : Le Cam qui n'est pas à sa place en 2^e série, Favard P., qui possède une jolie défense mais dont les balles sont un peu hautes, Pouteau, de l'A. S. M., qui sera l'X de la course, Guillemard P. P. C. L., qui a du mal à trouver la bonne carburation, Decary, S. L., réputé pour sa poussette etc...

Nous rappelons que les matches commencent aux heures précises indiquées plus haut. Tout retard entraînera le scratch du joueur. La licence et la tenue uniforme seront rigoureusement exigées.

AU COMITÉ DU STADE LAVALLOIS

La réunion du Comité du Stade Lavallois prévue pour demain 7 février est reportée à une date ultérieure.

Après le 4^e Récital d'orgue du chanoine Fauchard

M. le chanoine Fauchard a donné à la cathédrale le dimanche 31 janvier, le quatrième de ses récitals d'orgue. Pour chacun d'eux, il a composé un livret très consciencieux et documenté dont la lecture est pour les auditeurs une révélation et une orientation.

M. Fauchard exécute d'abord « *Prélude et Fugue* » en la mineur de Bach. Le *Prélude* sonne agréablement; la *Fugue* pose à l'interprète des problèmes raffinés de doigts.

C'est ensuite le *Choral*: Et maintenant, chrétiens, réjouissez-vous, de Bach. Le thème se déroule à la pédale, encadré par une exubérante arabesque à la main droite et des pizzicatis à la main gauche.

Maintenant: *Prélude et Fugue* en ut mineur, de Bach. *Prélude*, construction grandiose sur deux thèmes solennel et mélodique. *Fugue* au dessin mouvementé.

Puis, *Choral*: Notre Dieu est une forteresse, de Bach. L'un des plus célèbres: Bach y dépeint musicalement la sérénité de l'âme qui se confie en Dieu, assurée qu'il la protégera contre les attaques sournoises de Satan.

Voici la *Quatrième Symphonie*, de Widor: a) la *Toccata* en grand style décoratif; la *Fugue*, toute en douceur expressive; b) l'*Andante cantabile*, œuvre charmante par la simplicité et la naïveté de la mélodie; c) le *Scherzo*, c'est le thème de la Source; d) l'*Adagio*, trois courts refrains alternant avec deux couplets; la voix humaine s'y fait entendre avec un art consommé; e) le *Final*, dans le style d'Haendel, après le grand chœur et un motif en staccato, suivi d'un développement très « widorien », le thème initial reparait.

On écoute la *Prière*, de Franck: sur le plan d'un premier mouvement de sonate, deux thèmes: la prière angoissée et la prière confiante, la première finissant par se fondre en la seconde.

Pour terminer, le *Final* en si bémol majestueux, de Franck. Un thème fortement rythmique et un thème suavement mélodique avec une finale particulièrement brillante, œuvre géniale par la noblesse des idées, la claire solidité du plan, les richesses du langage, l'intensité de la vie.

L'audition est finie; et la belle et fidèle assistance une fois de plus reste sous le charme. Le jeu du maître est prestigieux parce que profondément vrai. Il ne trahit pas la musique. Il la rend dans toute sa vivante vérité.

Le prochain récital aura lieu le dimanche 21 février.

CONVOIS MORTUAIRES du 6 février

8 heures : Mme Chesnais, La Coconnière.

10 heures : Mme Legrand, Hôpital.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Triste ménage ! — Arsène Alliaume, né le 22 juillet 1905 à La Chapelle-Erbrée, et demeurant à Saint-Isle, est poursuivi pour violences sur sa femme et mauvais traitements à son plus jeune enfant. Il nie absolument avoir maltraité son enfant et reconnaît tout au plus avoir donné une petite gifle à sa femme, née Augustine Pontonnier.

Des débats, il paraît résulter que l'intempérance de celle-ci est à l'origine de la triste situation de ce ménage.

Après plaidoirie de M^e Bozée, Alliaume, représenté comme un bon travailleur, est acquitté au bénéfice du doute.

Le pain était vendu sans tickets. — M. Louis Lhuissier, né le 23 juin 1912 à Andouillé, boulanger à Cahgé, est poursuivi pour vente de pain sans tickets en même temps que Mme Planchenault, commerçante aux Chênes-Sees, Mme Blanchard, 65 ans, cultivatrice aux Genêts, et la veuve Legros, demeurant à Nialles, ses dépositaires, ainsi que M. Boutruche, demeurant à Laval, qui aurait été un des bénéficiaires de cette irrégularité.

M. Lhuissier, dont l'adjudant de gendarmerie avait enregistré les aveux lors de l'enquête, s'est rétracté par la suite et, devant le tribunal, il nie purement et simplement, allant même jusqu'à prétendre n'avoir jamais passé d'aveux. Son avocat, M^e Delalande, interprète sa déclaration et concède que son client a pu vendre sans tickets les quelques kilos de pain qu'il réussissait, grâce à son habileté professionnelle, à tirer en surplus du contingent de farine qui lui est alloué.

M. Lasnier, qui dirige les services de répartition de la farine, avait en effet expliqué au tribunal qu'on exige des boulangers 132 kilos de pain pour 100 kilos de farine, mais que les boulangers habiles peuvent en retirer 135 kilos. Les autres prévenus adoptent la même thèse que M. Lhuissier. M^e Delalande et Bozée plaident et le tribunal ajourne sa décision.

Une de plus ! — Jacques Le Brusque, qui a vu le jour le 2 mars 1898 à Plomelin, traînait, du côté de Chartre-la-Forêt, son casier judiciaire accablé d'une trentaine de condamnations, quand il rencontra les gendarmes d'Evron. Une fois de plus, il est condamné à 4 mois de prison pour mendicité et infraction à un arrêté d'interdiction de séjour.

Acquittement. — M. Marcadé, mercier à Viviers-en-Charaie, qui était poursuivi pour hausse illicite, sur procès-verbal du contrôle des prix, est acquitté.

Le lait écrémé. — Un échantillon de lait prélevé dans un bidon de Mme Lecourt, née Georgette Bertron, 31 ans, cultivatrice à la Bidrière, fut analysé au laboratoire de Rennes et trouvé écrémé dans la proportion de 10 %. Une analyse contradictoire effectuée à la demande de la fermière révéla un écrémage de 18 %. La femme Lecourt est condamnée à 2.400 fr. d'amende.

Blessures involontaires. — Pour blessures par imprudence sur la personne de M. Auguste Papouin, négociant à Evron, René Harrouard, 24 ans, employé à la laiterie des Fermiers Réunis d'Evron, est condamné à 1.200 francs d'amende avec sursis. M. Papouin s'était porté partie civile aux débats contre M. Mayeux, gérant de la laiterie, considéré comme commettant personnel de Harrouard. Le tribunal déclare la partie civile irrecevable à l'encontre de M. Mayeux et de la société des Fermiers Réunis et ordonne une expertise médicale, qu'il confie aux docteurs Jamaux, Durieux et Lecherrier.

Un coup manqué. — Le 24 décembre, Alain Le Page, né le 3 décembre 1905 à Guingamp, ancien valet de chambre, déjà quatre fois condamné, s'empara d'une bicyclette au café Balidas, rue du Vieux-Saint-Louis. La propriétaire du vélo, une cultivatrice de Saint-Jean, le reconnut alors que le ravisseur se dirigeait vers la place de la Mairie. Le voleur tenta de fuir, mais il fut appréhendé par un gardien de la paix. Après plaidoirie de M^e Oger du Rocher, Le Page est condamné à 6 mois de prison.

Abandon de famille. — Ludovic Jarry, né le 17 mai 1901 à Montfleurs, est resté plus de trois mois sans verser la pension mensuelle de 700 francs qu'il doit à son épouse, qu'il a abandonnée avec sept enfants et qui est garde-barrière à Evron. M^e Oger du Rocher représente Jarry, qui est condamné à 15 jours de prison avec sursis.

NOUVELLES RELIGIEUSES

SEMAINE DE Mgr L'ÉVÊQUE

Dimanche 7 février. Mgr Richaud se rend à Ravigny pour le baptême d'un enfant et sera le lendemain à Pré-en-Pail.

Jeu 11 février. Mgr Richaud préside à Craon la cérémonie du 50^e anniversaire de la profession monastique de la Très Révérende Mère Prieure des Bénédictines du Très Saint-Sacrement.

ARRESTATION. — Le nommé Roger Lamothe, 25 ans, sans domicile fixe, deux fois condamné pour vol et vagabondage, a été arrêté hier par la police au moment où il sortait d'une boulangerie rue de la Gare, où il avait mendié un morceau de pain. Arrivé de Saint-Malo, il était dépourvu de toute ressource. Il a été écroué à la maison d'arrêt.

ETAT CIVIL

Naissance. — Madeleine Nizon, rue du Lieutenant, 16.

Publications de mariage. — Michel Kagan, ingénieur, place du Onze-Novembre, 4, et Berthe Mausson, employée de bureau, Grande-Rue, 46.

Décès. — Félicité Jourdan, veuve de Léon Chesnais, 83 ans, s. p., rue de la Coconnière.

AVIS OFFICIELS
DE LA PRÉFECTURE RÉGIONALEDistribution des pâtes
alimentaires

Il est rappelé aux consommateurs qu'ils doivent prendre leurs pâtes alimentaires chez les commerçants qui ont enregistré leur inscription.

Les commerçants ne seront approvisionnés qu'au prorata des dites inscriptions.

Le Ravitaillement

Prix des légumes

Les prix des légumes (le kilo au détail) sont fixés ainsi qu'il suit dans le département de la Mayenne pour le mois de février :

Haricots : chevriers, flageolets verts 15.90; poissons et bouquets de poissons 15; lingots blancs, flageolets, bresins, gros plats, lingots des landes, blancs autres 14.70; rognons de coq, couleurs autres 12.70.

Lentilles : vertes, blondes 14.30; brunes 10.40.

Pois : verts et blancs, pois chiches, fèves et féverolles, 10.80.

Artichauts violets (présentés avec une queue n'excédant pas 8 cms de longueur) 11.70; artichauts verts (présentés avec une queue n'excédant pas 8 cms de longueur) 10.20; aubergines 8.50; bettes avec ou sans feuilles 5.20; betteraves rouges crues sans fanes 3.80; betteraves rouges cuites au four 6.90; betteraves rouges cuites à l'eau 5.90; cardons 6.70; carottes en bottes 9.90; céleris raves sans fanes 11.20; céleris branches sans radiceles, 6.30; champignons, 29.50; champignons sauvages; giroles 16; cèpes 16; morilles 19; autres 5.60; chicorée améliorée présentée sans racine 2.50; choux de Bruxelles 11.40.

Haricots à égrener 7.90; laitues de chassais (présentées avec racines sans terre) 150 gr. au maximum 11.50; laitues pleines terre (présentées sans racine) 7.30; mache (présentée sans racine) 10.10; navets en bottes nouveaux 6.90; oseille 5.90; petits pois 15.90; pastèques et melons d'eau 1.50; piments verts 9.60; piments rouges 12.80; pissenlits blancs (présentés sans racines) 16.20; pissenlits demi-blancs 14.60; pissenlits verts des jardins 11.40; pissenlits verts des champs 8.20; poireaux d'hiver épluchés (racines coupées, sans terre adhérente, longueur du vert 30 à 40 cm. à compter du blanc) 8.70; pois mange-tout et gourmands 17.90; poivrons verts 5.10; poivrons rouges et jaunes 7.50; potirons 1.30 radis en bottes (3 bottes au kg) 5.60; radis équeutés 5.80; radis noirs 3.

Choux fleurs effeuillés 10.70; choux fleurs avec une couronne de feuilles (12 feuilles au maximum coupées ras de la pomme et sans racine) 7.60; choux fourragers (autres que brocolis) 1; choux rouges 2.10; choux pointus d'hiver 5.70; choux pommés et friés d'hiver 4; choux d'hiver 1.80; cornettes (présentées sans racine) 6.70; cornichons (moins de 10 au kg) 1.60; de 30 à 50 au kg. 3.50; de 60 à 90 au kg 7.30; plus de 90 au kg. 9.60; citrouilles 0.50; courges 0.80; courgettes pesant moins de 250 gr. 6.50; de 250 à 300 gr. 3.50; plus de 300 gr. 0.80; cressons (5 bottes au kg) 1.80; cressons 23.70; endives maraichères 10.20; endives coiffées forcées 14.30; épinards 6.30.

SUR NOS ÉCRANS

AU CINEMA DU THEATRE

« La Femme que j'ai le plus aimée », tel est le titre du film qui se déroule cette semaine à l'écran du Théâtre Municipal. Ce n'est pas une pièce d'une seule venue, un drame, ni une comédie, mais, un ensemble de sept tragédies, jouées par nos meilleurs vedettes de l'écran. Voici le thème : un jeune se désespère d'avoir perdu celle qu'il aime, et se prépare aux décisions les plus dramatiques. Il rentre chez son oncle où il a sa chambre. C'est le 7 du mois : son oncle (Maurice Escande) a invité à sa table six amis (qui ne sont autres que Lucien Baroux, René Lefèvre, Jean Tissier, Raymond Rouleau, André Lugnet et Noël-Noël). L'oncle, mis au courant du retour de son neveu, va le chercher et l'oblige à raconter sa pauvre histoire. Chacun des invités va le consoler et mettre du baume sur sa plaie, en narrant la sienne. Noël-Noël, en docteur Jean Tissier, en huisier, André Lugnet, en avocat, sont parmi les plus intéressants. Mais l'histoire la plus savoureuse, et qui termine brillamment la soirée est celle de Lucien Baroux. Ces vandeuvres, de forme réduite, sont assez suggestifs, sans prétention, et provoquent la bonne humeur. Que demander de plus ?

En première partie, un petit tour sur la Côte d'Azur. On annonce pour la semaine prochaine La Loi du Printemps.

Basket-Ball

Dimanche, à 10 h. 30, au Stade du boulevard Félix-Grat : la Vitreenne contre Francs-Archers Lavallois.

C'est un joli match en perspective. Les visiteurs ont nettement battu les Francs-Archers à l'aller. Ceux-ci se présenteront au grand complet, bien décidés à prendre leur revanche et effacer le mauvais effet de leur partie de dimanche.

En lever de rideau, rencontre amicale entre les équipes secondes des mêmes clubs.

Prix d'entrée : 4 francs.

L'extension de l'œuvre

des Fourneaux

Economiques

La ville de Laval a pris des mesures pour étendre l'œuvre des Fourneaux économiques. Certaines catégories de nos concitoyens vont, en conséquence, pouvoir, à l'avenir, en bénéficier.

Afin que la municipalité soit exactement renseignée sur les besoins de la population, elle invite tous ceux qui seraient intéressés par cette œuvre et qui, le cas échéant, aimeraient prendre leurs repas aux Fourneaux, moyennant paiement, à se faire inscrire à la mairie, avant le 10 février, bureau de l'Assistance, porte 6.

SYNDICATS & SOCIÉTÉS

Syndicat interprofessionnel des commerçants détaillants de la Mayenne. — L'assemblée générale du Syndicat interprofessionnel des commerçants détaillants de la Mayenne aura lieu mardi 9 février, à 13 heures 30, à la Chambre de Commerce, 6, rue de Verdun, à Laval.

Ordre du jour : Compte rendu

CHATEAU-GONTIER

DIMANCHE

Pharmacie de service : Dimanche 7 et lundi 8 février au matin, le service pharmaceutique est assuré par M. Coupilleau, place Gambetta.

Sports : U. S. Seconde contre Ménéil ; U. S. première contre La Craonnaise.

La Castragontérienne : Distribution des cartes à la Mairie, de 9 heures à 12 heures, pour MM. les Pêcheurs.

COUR D'APPEL

Manœuvres antinatalistes. — Le 2 décembre 42, le Tribunal correctionnel de Château-Gontier prononçait les condamnations suivantes dans une affaire de manœuvres antinatalistes : Marie Clavreul, veuve Dupré, 58 ans, journalière à Craon, deux ans de prison et 1.000 fr. d'amende ; Madeleine Lemoine, femme Gastineau, 38 ans, ménagère, également domiciliée à Craon, 18 mois de prison et 1.000 francs d'amende ; Jean Deladigue, 32 ans, marchand forain, 18 mois de prison, 5 ans d'interdiction de séjour et 1.000 fr. d'amende ; Adolphe Vissant, femme Ménéil, 23 ans, journalière au même lieu, six mois de prison et 1.000 fr. d'amende. Il y a appel du Ministère Public. La Cour confirme le jugement en ce qui concerne Deladigue et la femme Ménéil ; par contre, elle condamne la veuve Dupré à cinq ans de prison, vingt ans d'interdiction de séjour et 60.000 fr. d'amende. La femme Gastineau voit sa peine portée à deux ans de prison et l'amende à 1.000 fr.

CARNET ROSE. — Nous apprenons l'heureuse naissance du jeune Michel Richard, 7^e enfant de M. et Mme Richard, rue Pierre Martinet. Sincères félicitations.

CHÉRANCE

NOMINATION D'UN MAIRE. — M. le Préfet a pris un arrêté par lequel il a désigné M. Vallée Joseph, cultivateur, pour remplir les fonctions de maire de Chérance en remplacement de M. Edouard Poche, démissionnaire.

BAZOUGES

AVIS DE LA MAIRIE. — MM. les cultivateurs, propriétaires, fermiers, métayers, employeurs ou artisans ouvriers agricoles sont priés de se présenter à la mairie, mardi 9 février, à 9 h. 30 (officielle), pour assister à une importante réunion.

MAYENNE

PHARMACIE DE SERVICE. — Demain le service de garde sera assuré par la Pharmacie Hamelin, rue Aristide-Briand, à Mayenne.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE.

— La Bibliothèque municipale, sera ouverte de 9 heures à midi. SOCIÉTÉ MAYENNAISE DES 500. — Les membres de la Société des 500 sont priés de venir à la Mairie de Mayenne, demain 7 février 1943, de 9 à 11 heures, pour acquiescer les cotisations dues par suite des décès.

VOUS AUREZ CHAUD CET HIVER grâce à : LAINES DU PINGOUIN qui auront renoué la laine de nos tréfilants.

FOUGÈRES

SYNDICATS & SOCIÉTÉS

Drapeau (Section de basket-ball). — Demain, à 10 h. 30, sur le terrain de la Madeleine, les deux équipes de basket-ball du « Drapeau » rencontreront celles de l'« Aurore » de Vitré.

Avant-Garde (Section Football). — Nous avons annoncé déjà l'intéressante rencontre, à 13 h. 15 sur le stade de Beaucé, entre les juniors « mauves » et leurs compatriotes du « Drapeau » : match très important pour l'une et l'autre formation, car elles se poursuivent ardemment dans la coupe.

A 15 h., les « mariés » de l'A. G. L. se rencontreront avec les « célibataires ». Match pittoresque qui remplacera la rencontre prévue avec l'U. S. de St-Hilaire-du-Harcouët, indisponible.

Association des Locataires. — Permanence, de 10 h. à 11 h. 30, à la Maison du Peuple, les deux premiers dimanches de février.

Apprenez COUPE et COUTURE en trois mois Mme COUDRAY, professeur diplômée de Paris, 70, rue Pinterie, FOUGÈRES. Rentrée Mars. Délivre diplômes.

ANTRAIN-SUR-CHOUESNON

MARIAGE. — Les familles FROC-BAUDRY et FERRON-HOUDUSSE vous font part du mariage de M. Marcel BAUDRY avec Mlle Reine FERRON, célébré le 13 janvier 1943 en l'église de Tremblay, dans la plus stricte intimité.

LA BAZOUGES-DU-DESERT

RECLAMEZ VOS LOTS. — Les personnes qui ont gagné à la souscription au profit des prisonniers ont jusqu'au 14 février pour réclamer leurs lots. Chaque série gagne. Pour les séries vendues au détail, s'adresser aux organisateurs.

SAINT-BRICE-EN-CHOGLÉS

SAPEURS-POMPIERS. — La compagnie des sapeurs-pompiers procédera à la manœuvre mensuelle de la moto-pompe dimanche 7 février, à 8 heures (heure solaire). Réunion place de la Mairie.

ST-GEORGES-DE-REINTEMBAL

SEANCES THEATRALES. — Une belle séance de théâtre sera donnée dans la salle du patronage, le dimanche 14 février, à 18 heures, et le dimanche 21, à 14 h. (heure solaire).

Au programme : une superbe pièce qui se passe dans le bled marocain et dans laquelle sont évoqués le patriotisme et l'héroïsme des soldats de chez nous.

Cette pièce, soigneusement préparée par les jeunes gens, sous la direction de leur dévoué directeur, M. l'abbé Gabillard, s'annonce comme devant avoir un gros succès.

FOIRES ET MARCHÉS

MAYENNE

CHATEAU-GONTIER, 4 février. — Commerce soutenu en toutes catégories dans les bœufs animaux. Les bœufs. — Assez nombreux, mais pas trop de choix. Quelques bœufs assez ronds ont valu 4.800 à 5.500 fr. ; des sans dents, depuis 3.000 à 4.300 fr. ; jeunes vaches d'herbage, de 4.500 à 5.500 fr. ; vaches pleines ou avec leur

4 : choux d'hiver 1.80; cornettes (présentées sans racine) 6.70; cornichons (moins de 10 au kg) 1.50; de 30 à 50 au kg. 3.50; de 60 à 90 au kg 7.30; plus de 90 au kg. 9.60; citrouilles 0.50; courges 0.80; courgettes pesant moins de 250 gr. 6.50; de 250 à 300 gr. 3.50; plus de 300 gr. 0.80; cressons (5 bottes au kg) 17.80; cressons 23.70; endives maraichères 10.20; endives coiffées forcées 14.30; épinards 6.30.

Distribution de pâtes alimentaires

La préfecture régionale d'Angers confirme que pour les pâtes alimentaires, ce n'est pas le ticket DZ de janvier, mais bien le ticket DX qui doit être remis et qui est seul valable.

REMISE DU COUPON N° 2 DE FÉVRIER POUR LE CONTRÔLE DES PERCEPTIONS DE VIN

Il est précisé aux consommateurs que la remise à leur détaillant en vins du coupon n° 2 de février, prescrite par l'arrêté préfectoral du 27 janvier 1943, constitue un contrôle et non un renouvellement des inscriptions. En conséquence, les coupons n° 2 doivent être en principe remis aux commerçants chez lesquels les consommateurs sont déjà inscrits.

Les consommateurs ne pourront qu'exceptionnellement, à cette occasion, changer de fournisseur. Dans ce cas le changement se fera suivant la procédure prévue par l'arrêté préfectoral du 7 novembre 1942, c'est-à-dire que le consommateur devra se faire délivrer par le détaillant, qu'il désire quitter, un certificat de radiation. Ce certificat ne sera valable pour une inscription chez un autre détaillant qu'après visa du Maire. Dans ce cas, le coupon n° 2 de février devra être remis au nouveau fournisseur.

Les consommateurs de la catégorie J 2 passant en catégorie J 3 ainsi que les militaires, ou marins démobilisés ou prisonniers rapatriés qui ne seraient pas encore inscrits remettront à leur fournisseur, leur coupon n° 2 de février accompagné d'une attestation du Maire certifiant leur qualité et leur droit à inscription.

DISTRIBUTION DES CONFITURES

L'attention du public a déjà été appelée sur les difficultés du ravitaillement en confitures par suite du manque d'emballages dans les usines, donc sur la nécessité de rendre le plus rapidement possible aux fournisseurs les récipients ayant servi à l'obtention de la ration.

La pénurie d'emballages retarde considérablement les distributions de confitures et cette situation risque de s'aggraver encore dans l'avenir.

Consommateurs de confitures, rendez donc votre verre. Commerçants, rendez donc vos emballages vides, quels qu'ils soient. Les distributions à l'avenir sont entièrement liées à votre discipline sur ce point.

OBSÈQUES. — Hier matin, ont été célébrées, en la basilique d'Assommoir, les obsèques de M. Jules Tessier, président des Prévoyants de l'Avenir et vice-président de la Société Générale de Secours mutuels de Laval.

Mutualiste militant, M. Pessier, très sympathiquement connu, était titulaire de la médaille d'or de la Mutualité.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Lelièvre, Hoyau, Rochu et Touchard.

Nous prions la famille du défunt de bien vouloir agréer nos bien sincères condoléances.

INTERRUPTION DU COURANT ÉLECTRIQUE. — Le courant sera interrompu sur les communes suivantes, le dimanche 7 février 1943, de 8 heures à 16 heures : Nuaillé-sur-Vicoin, Montigné-le-Brillant, L'Huissier, Ahuillé, Astille, Courbeville, Laigné, Saint-Gault, Origné, Houssey, Saint-Sulpice.

SYNDICATS & SOCIÉTÉS

Syndicat interprofessionnel des commerçants détaillants de la Mayenne. — L'assemblée générale du Syndicat interprofessionnel des commerçants détaillants de la Mayenne aura lieu mardi 9 février, à 13 heures 30, à la Chambre de Commerce, 6, rue de Verdun, à Laval.

Ordre du jour : Compte rendu financier; modifications aux statuts; allocation du président; formation du bureau; élection du président; concentration des entreprises commerciales; questions diverses.

CHAMMÉS

FOOT-BALL. — Dimanche dernier, le Foot-Ball-Club de Chammas recevait sur son terrain en un match comptant pour le championnat de la Mayenne, troisième division, l'excellente formation de l'Alerte Sportive Balléenne.

Malgré un vent extrêmement violent, soufflant en tempête sur tout le terrain, la partie fut très agréable à suivre pour le public (trop peu nombreux du reste), grâce à la magnifique tenue de tous les joueurs Balléens.

L'équipe locale l'emporta par 3 buts contre 2; mais un match nul aurait mieux reflété la physionomie de la partie.

Enfin, tous les sportifs de Chammas ont conclu qu'ils voulaient revoir l'ensemble de la sympathique équipe qu'est l'Alerte Sportive de Ballée. Il y a lieu d'attendre part de signaler l'excellent arbitrage de M. Barré.

MONTSURS

FOOT-BALL. — Dimanche, le C. A. Montsursais rencontrera sur son terrain de l'Assemblée, l'excellente équipe de l'A. S. d'Andouillé, en match amical. Les deux équipes étant à peu près de même force, la lutte sera chaude. En l'absence de radeau les équipes secondes de ces deux clubs s'affronteront. Coup d'envoi à 13 h. 30.

BASKET-BALL. — Dimanche, à 15 heures, sur le terrain du Marchis, la Vaillante 1 et minimes rencontrera l'équipe 2 et minimes de l'Espérance de Laval, en match retour. Un beau match en perspective de la victoire de Montsurs sur l'Espérance de Laval.

CINE FAMILIA. — Dimanche prochain, 7 février, à 20 heures, salle du Marchis, Magda.

EVRON

NOS SPECTACLES. — Familial-Cinéma : *Salvator Rosa*; Select-Cinéma : *Jenny Sind*.

SAINT-SUZANNE

A LA TRUITE SUZANNAISE. — L'Assemblée générale annuelle de « La Truite Suzannaise » a eu lieu le dimanche 31 janvier, à la mairie de Sainte-Suzanne, sous la présidence de M. Albert Ravault, président de l'Association, assisté de M. Georges Ragot, secrétaire-trésorier.

Absent excusé : M. Gervaise, vice-président. La parole est donnée à M. Ragot pour la lecture de son rapport financier :

Recettes 1942 : 2.113 fr. 90, dont 186 cotisations; dépenses 1942 : 1.038 fr. Excédent de recettes : 1.075 fr. 90. — Avoir fin décembre 1941 : 3.090 fr. 70; excédent de recettes : 1.075 fr. 90; avoir fin décembre 1942 : 4.166 fr. 60.

Ce rapport est adopté à l'unanimité.

M. le Président fait remarquer alors à l'Assemblée que la rétribution accordée au secrétaire-trésorier n'a jamais été augmentée, et propose de la porter à 200 fr., avec effet du 1^{er} janvier 1943.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

M. le Président rappelle aux adhérents l'article 5 de la loi du 12 juillet 1941, qui régit actuellement les sociétés de pêche. Il passe en revue l'année 1942 qui n'a pas été propice au repeuplement de nos cantonnements de l'Erve, notamment en ce qui concerne les élevés de truites; il traite de

sera ouverte de 9 heures à midi. **SOCIÉTÉ MAYENNAISE DES 500.** — Les membres de la Société des 500 sont priés de venir à la Mairie de Mayenne, demain 7 février 1943, de 9 à 11 heures, pour acquitter les cotisations dues par suite des décès.

VOUS AUREZ CHAUD CET HIVER grâce à : **LAINES DU PINGOUIN** qui auront renoué la laine de vos vieux tricot.

Adressez-vous à **MAYENNE** : « LA PENSÉE », 17, r. A.-Briand; Mlle DOISNEAU, 27, Grande-Rue.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — Le 30 janvier dernier, M. Lucien Boudand, 32 ans, habitant à Mayenne, dans un chantier de la ville, en cassant du bois s'est blessé avec sa hache ce qui lui a occasionné une plaie au pied gauche.

ERNÉE

AUJOURD'HUI — Grande réunion pingiste organisée par la J. A. E., boulevard Victor-Hugo, avec les concours de : Agopoff, champion de France et international; Rubini, international junior; Larcade, sélectionné d'Ile-de-France; Bisson, champion de Paris; Bervache, champion de la Mayenne et Dufont, du P.P.G.L.; Trap et Le Cam, du Stade Lavallois.

DIMANCHE. — De 9 à 11 heures, Calais d'Epargne à l'Hôtel de Ville.

A 14 h. 30, stade de la Petite-Vigne, match amical, Jeune Garde de Saint-Denis (1) contre Ernée (1). A 13 heures, rencontre entre les équipes secondes des deux clubs.

A 15 et 20 heures, au Majestic: *Pépé le Moko*.

Pharmacie de service jusqu'au lundi midi. M. Roussel, rue Nationale.

EN COUPANT DU BOIS. — M. Bourcin Arsène, aide de culture chez M. Balluats, à Petit-Forge, s'est fait une large plaie au pouce gauche qui l'obligera à un repos de 12 jours.

VILLAINES-LA-JUHEL

DIMANCHE. — Pharmacie de service à partir de midi : Mme Schmitt, place du Marché.

10 h. : Convocation des crossmen pour l'entraînement.

11 h. : Stade Municipal: basket-ball.

15 et 20 heures : Salle des fêtes, cinéma; au programme : *Grosou*.

AU BILLARD-CLUB. — La Société venant d'être agréée, voici la composition du bureau : Président d'honneur, M. Hiron, maire de Villaines; président, M. Higelin; vice-président, M. Pottier; trésorier, M. Védie; secrétaire, M. Lefort; Commission d'instruction et de classement : MM. Higelin, Lefort, Garnier, Charbonneau, Tabouet, Blanche.

La Société va organiser prochainement un tournoi par équipes dont nous donnerons prochainement les formations.

JAVRON

DIMANCHE. — 10 heures, salle Saint-Joseph : réunion de la corporation paysanne pour la commission paritaire.

10 h. 30 à 12 h. 30 : Ouverture de la Bibliothèque, Maison des Jeunes.

15 heures, terrain d'Hyette : match amical de foot-ball : Groupe Régional Jeunesse de Javron (2) contre Eclair Sportif Madréen (1).

questions de garderie et d'aménagement, en particulier du barrage du Pont-Neuf, qui sera rétabli par les soins de la société.

A cet effet, une commission est nommée, qui comprend : MM. A. Ravault, Ragot, Barrier, Olivier.

M. le Président souligne que la « Truite Suzannaise » comprend maintenant un nombre important d'adhérents malgré l'absence de nos prisonniers de guerre et de jeunes gens qui ont dû quitter momentanément la région.

A 11 h. 30, après le paiement des cotisations et de la taxe spéciale pour 1943, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

FOIRES ET MARCHÉS

MAYENNE

◆ **CHATEAU-GONTIER, 4 février.** — Commerce soutenu en toutes catégories dans les bœufs animaux.

Les bœufs. — Assez nombreux, mais pas trop de choix. Quelques bœufs assez ronds ont valu 4.800 à 5.300 fr.; des sans dents, depuis 3.000 à 4.200 fr.; jeunes vaches d'engraissement, de 4.500 à 5.500 fr.; vaches pleines ou avec leur veau, de 1.300 à 9.600 fr.

Les vaches. — Une quinzaine. Vente meilleure, allant de 1.400 à 1.800 fr. pièce.

Les porcs. — Très bonne demande en porcelet qui valaient de 900 à 1.200 fr. pièce ou 25 à 27 fr. la livre vive. Beaucoup de coureurs qui cotèrent de 20 à 24 fr., selon poids et qualité.

Etudes de M^{re} VENOT, notaire à Villaines-la-Juhel; de M^{re} BORDEAUX et de M^{re} COLLET, avoués à Mayenne. Licitation Bouet.

VENTE sur Licitation judiciaire, le jeudi 25 février 1943, à 14 h. n., en l'étude et par le ministère de M^{re} VENOT, notaire à Villaines-la-Juhel.

VILLE DE VILLAINES-LA-JUHEL
1^{er} lot. — L'HOTEL DE FRANCE, sis route de Pré-en-Pail, comprenant grand bâtiment de 4 pièces au rez-de-chaussée, 7 chambres et un cabinet au 1^{er} étage, grenier et 4 mansardes au second étage, cave, Bâtiment contigu renfermant grande salle parquée au rez-de-chaussée, 5 chambres, un cabinet, w.-c. et terrasse au 1^{er} étage.

2^e lot. — Bâtiment renfermant cuisine, petite pièce, terrasse et escalier en ciment armé Chautagne central. Vasté, écurie, grenier dessus, cabinets d'aisances, garage avec grenier, volaille, cour, puits avec pompe, installation électrique. Contenance totale : 6 a. 40 ca. Mise à prix : 180.000 fr.

3^e lot. — A l'angle des rues Gervaiseau et des Guillardières, grand hangar servant de garage, hangar à usage de buanderie, vaste jardin avec puits et pompe. Contenance totale 14 ares 85 centiares. Mise à prix : 50.000 fr.

4^e lot. — NUE PROPRIÉTÉ d'une maison d'habitation sise place des Halles, de 2 p. au rez-de-chaussée, chambre et mansarde Cave sous partie, cour, derrière. Mise à prix : 20.000 fr.

5^e lot. — Licence de débit de boissons et le droit de se dire successeur de l'Hôtel de France, sans droit au bail. Mise à prix : 2.000 fr.

Total des mises à prix 252.000 fr. Libre disposition des articles 1, 2 et 4 au 23 avril 1943.

Avis important. — Autorisation préfectorale à demander au moins vingt jours avant la vente.

Pour tous renseignements, s'adresser soit au notaire, soit aux avoués.

Etudes de M^{re} BELLANGER, notaire à Craon, et de M^{re} PONTABRY, notaire à Château-Gontier.

AUDITION Volontaire, à Craon (Mayenne), en l'étude de M^{re} BELLANGER, notaire, le mardi 16 février 1943, à 14 heures, de :

Immeuble à Craon, place des Halles, Nos 17 et 23, tous à M. Moreau, photographe, et à Mlle Dupont, coiffeuse.

Plusieurs petites maisons de 1 et 2 pièces à Craon, rue des Vaux, Nos 26-42-55 à -65, louées à l'année.

Parcelle de terre en labour, Verger près Craon, route de Saint-Clement au Verger, contenant 92 ares 02 centiares, libre de location.

Pré, situé au même lieu, contenant 56 ares 55 cent., libre de location.

Propriété de la Rivière à Craon-St-Clement, comprenant maison bourgeoise avec cuisine, salle à manger, salon, 5 chambres, 5 mansardes, cave et grenier, garage, écurie et étable; jardin, le tout contenant 45 ares 20 centiares sera libre le 1^{er} mai 1943. Les boises garnissant la salle à manger seront vendues séparément avec faculté de réunion. Autorisation préfectorale nécessaire pour enchérir. Visite les lundi, mercredi et vendredi sur permis des notaires. S'adresser pour renseignements à M^{re} BELLANGER et M^{re} PONTABRY, notaires, ou à M^{re} DELESTRE, expert à Craon.

Etude de M^{re} OUTIN, notaire à Laval.

A VENDRE à l'amiable MAISON à usage de commerce et habitation située à Laval, place de la Préfecture, n° 33. Cour, jardin et dépendances. Pour tous renseignements, s'adr. au notaire.

A vendre VOITURE enfant, état neuf, Bellini, 21, r. du 124^e R.I., Laval.

URGENT. MENAGE fonctionnaires dem. BONNE très sér. 20 à 50 ans 9 h. à 12 heures et 15 h. à 18 heures. S'adr. : 14, rue d'Ernée, à LAVAL.

Vina no 2679, I. T., LAVAL.



LES RÉSULTATS DU MOIS



Equipe A:

Coupe de France, 2^{ème} tour éliminatoire, le dimanche 04 Septembre 2011, à 15 H 00 :

Ballée A - Craon A (DSR) (0-1) 0-3 : / X 43', X 80', X 85' **CJ : R.Cribier 33' / C.Gaiguelin 73'**

Ballée s'attendait à souffrir face à Craon, pensionnaire de DSR soit 3 divisions au dessus mais ce ne fut pas le cas, sauf en fin de match. Malheureux sur le but encaissé juste avant la pause, les locaux auront peu d'opportunité pour revenir au score et Craon pliera le match dans le dernier quart d'heure. 3 buts de différence pour 3 divisions d'écart, Ballée quitte la Coupe de France dignement et devra s'appuyer sur ce match pour bien entamer le championnat !

1^{ère} journée de championnat, le dimanche 11 Septembre 2011, à 15 H 30 :

Ballée A - Montsûrs A (0-0) 1-0 : G.Chaumond 65' **CJ : J-F.Hubert 76' / S.André 84'**

Après un début de match compliqué, face au promu Montsûrs, Ballée a bien maîtrisé les débats, accélérant le jeu en seconde mi-temps. G.Chaumond aura été l'acteur le plus en vue et, malgré un penalty manqué, sera récompensé de ses efforts en inscrivant l'unique but de la partie d'une jolie tête décroisée. Poursuivez dans cet état d'esprit là et vous accomplirez une bonne saison.

Coupe du Maine, 2^{ème} tour éliminatoire, le dimanche 18 Septembre 2011, à 15 H 00 :

Villiers-Charlemagne A (2^{ème} div.) - Ballée A (1-0) 1-2 : S.Marçais csc 16' / X csc 53', L.Elain 65'

CJ : B.Dissard 88' / S.Marçais 20', B.Baudry 90'

Ballée a relativement contrôlé ce match, face à une équipe hiérarchiquement inférieure, ce que ne savait pas faire cette équipe l'an dernier. Bien que menés, contre le cours du jeu, suite à une mésentente sur un corner entre le libéro, Benjamin Baudry, et le gardien, Sylvain Marçais, les visiteurs ont su renverser la vapeur dès qu'ils eurent accéléré le jeu grâce à un Ludo Elain, omniprésent sur tout le front de l'attaque ; il provoqua l'égalisation, donna l'avantage et aurait du plier le match sans une certaine précipitation dû à la fatigue. Sérieux.

2^{ème} journée de championnat, le dimanche 25 Septembre 2011, à 15 H 30 :

L'Huisserie A - Ballée A (1-0) 3-0 : X 25', X 45'+1, X 48' **CJ : B.Girard 22' / P.Meslé 66'**

L'Huisserie, rétrogradée de PH, aura été largement supérieur aux balléens et au final, il n'y aura pas photo. La physionomie du match aurait pourtant pu complètement changé si Ludo Elain avait été plus en réussite, lui qui voyait sa frappe atterrir sur la barre après seulement 15 secondes de jeu. Décevant dans l'ensemble.

Equipe B:

1^{ère} journée de championnat, le dimanche 11 Septembre 2011, à 13 H 30 :

Ballée B - Louverné C (0-1) 2-4 : M.Vieira-Ferreira 71', N.Gaillard 85' / X 44' SP, X 59', X 68', X 77' **CJ : R.Lemerancier, N.Gaillard, G.Lescornet**

La réserve balléenne a complètement manqué sa première sortie en championnat, malgré une bonne équipe sur le papier. Naïveté, manque d'agressivité, pas de jambes, inexistant au second rebond, voilà les reproches que l'on peut faire à cette équipe, malmenée tout le premier acte par une belle équipe de Louverné. Heureusement Antoine Cardoso préserva sa cage inviolée jusqu'à une minute de la pause où il s'inclina sur un penalty concédé par Antoine Bordin. La seconde période sera légèrement meilleure mais encore insuffisante pour espérer tirer ne serait-ce qu'un nul. Inquiétant !

Match amical, le dimanche 18 Septembre 2011, à 13 H 00 :

Loigné B - Ballée B (2-1) 5-2 : X 42', X 45', X 56', X 67', X 90' / S.Desnoë 19', A.Caquineau 80'

En s'étant déplacée à 11 joueurs seulement, Ballée savait que ce match amical serait difficile. Ne jouant plus qu'à 10, après 20 minutes suite à la blessure de Roland Lemerancier, il le fut encore plus. Il est surtout inquiétant de voir beaucoup de joueurs baisser les bras dès les 1^{ères} contrariétés. Le score est anecdotique et sévère, Ballée, Sébastien Leliège en l'occurrence, ayant eu la balle de 4 à 3 avant d'être puni sur le contre. A méditer.

2^{ème} journée de championnat, le dimanche 25 Septembre 2011, à 13 H 30 :

Changé D - Ballée B (1-2) 2-2 : X 17', X 85' / N.Gaillard 30' SP, A.Caquineau 39'

Ballée avait largement les moyen de remporter ce match mais son adversaire a du se dire la même chose. Face a une équipe locale qui tentait de faire circuler le ballon, les visiteurs ont manqué d'agressivité, de technique, d'imagination et pour certains d'envie. Trop d'insuffisance au final pour espérer mieux qu'un nul. On remarquera le début de match gaguesque du gardien Balléen, P-A.Mouton.

Equipe C:

Match amical, le dimanche 04 Septembre 2011, à 13 H 00 :

Ballée CB - Ballée BC (2-0) 2-2 : K.Guéhéry, J.Gaillard / G.Chaumond 2

Parné l'adversaire prévu ayant annulé au dernier moment, un match amical interne au club était organisé avec la présence de nombreux joueurs de C. Match agréable, bonne ambiance et prise de connaissance pour les 22 acteurs.

1^{ère} journée de championnat, le dimanche 11 Septembre 2011, à 13 H 30 :

Bazougers B - Ballée C (0-2) 1-5 : X / M.Lecourt, P.Darondeau, D.Gaillard, C.Lavopot 2

Retour en 5^{ème} division pour la C et retour réussi pour les joueurs d'Arnaud Cormier, leur nouveau coach. Tout le monde semblait ravi par le résultat et la manière. On signalera le fabuleux coup franc de David Gaillard qui scella définitivement le score.

Challenge B du district, le dimanche 18 Septembre 2011, à 13 H 00 :

Bierné/Gennes B - Ballée C (3-0) 4-1 : X, X, X, X / D.Gaillard

Arnaud Cormier, le coach balléen, était ravi de l'état d'esprit des joueurs. S'il estime que la défaite est logique, il pense que le score est sévère. Il faut rappeler que Bierné évolue une division au dessus.

2^{ème} journée de championnat, le dimanche 25 Septembre 2011, à 15 H 30 :

Ballée C - Argenton B (2-0) 6-0 : C.Lavopot 2, M.Lecourt, F.Cottureau, K.Guéhéry, F.Chamaret

Deuxième match de championnat et deuxième victoire. Cela faisait longtemps que ce n'était pas arrivé à la C. Pour ce second match, il faut préciser que l'adversaire n'était que 8...

* Retrouvez les résumés des matchs sur le site du club (WWW.alerte-sportive-balleenne.fr)



LES ANNIVERSAIRES À SOUHAITER



02/10/92 Antoine Cardoso
06/10/88 Fred Rohart
19/10/70 Christophe Ferrand



Le jour de son anniversaire, Le Mans sera peut-être n°1 après avoir reçu les 2 premiers Reims et Clermont mais il faudra certainement lire le classement à l'envers ...

27/10/76 Hervé Pinaud
28/10/56 Hubert Bordin
31/10/87 Pierre-Alain Mouton



Calendrier des matchs du mois de Octobre 2011 :

Le dimanche 09 Octobre :

3^{ème} de championnat

Laval US B – Ballée A à 15 H 30

Argentré A – Ballée B à 15 H 30

Ballée C Exempt

Le dimanche 16 Octobre :

Coupe du District

Ballée A : Tirage non effectué

Challenge A (D2/D3)

Ballée B – St Denis d'Anjou B

(Heure à confirmer)

Challenge B (D4/D5)

Chéméré/La Bazouge B – Ballée C

(Heure à confirmer)

Le dimanche 23 Octobre :

4^{ème} de championnat

Ballée A – Loigné A à 15 H 30

Ballée B Exempt

Laval US D – Ballée C à 13 H 30

Le dimanche 30 Octobre :

Coupe (sous réserve)

Ballée A : Tirage non effectué



LES IMAGES DU MOIS



FAUT RIGOLER



Avec la rentrée, la nouvelle édition du Petit Robert est arrivée !

Etre au bout du rouleau : Situation très peu confortable, surtout quand on est aux toilettes.

Facebook : Le seul endroit où tu parles à un mur sans être ridicule.

Oui-Oui : Fils illégitime de Sissi.

Autobus : Véhicule qui roule deux fois plus vite quand on court après que quand on est assis dedans.

Taser : Instrument utilisé afin de mieux faire passer le courant entre la police et la jeunesse.

Mozart : Célèbre compositeur que l'on écoute le plus souvent dans les pizzerias car on sent bien que mozzarella.

Sudoku : Qui à le Sudoku à le nord en face.

Porte-clefs : Invention très pratique qui permet de perdre toutes ses clefs d'un coup au lieu de les perdre une par une.

Etat : Système mafieux le mieux organisé de tous les temps.

Cravate : Accessoire servant à indiquer la direction du cerveau de l'homme.

Carla Bruni : Blanche-neige moderne ayant eu une préférence pour un des sept nains : Grincheux.

Maison Blanche : Actuellement Barack noire.

Le coiffeur : Seul endroit où les Bleus peuvent espérer une coupe.

Voiture : Invention ingénieuse, permettant de contenir 110 chevaux dans le moteur et un âne au volant.

Parents : Deux personnes qui t'apprennent à marcher et à parler pour ensuite te dire de t'asseoir et de fermer ta gueule.

Titeuf : Ce qui sort de la TitePoule.

Orteil : Appendice servant à détecter les coins de portes.

Egalité des sexes : Nouveau concept créé par les hommes pour ne plus payer le restaurant.

Monter un meuble Ikea : Expression moderne signifiant "passer un week: end de merde"

Attention à l'épidémie :

Attention : suite à une épidémie qui sévit depuis de longues années sur notre beau territoire français, la « Maladie du Boulanger » va certainement être reconnue maladie professionnelle.

Elle n'atteint que des individus de sexe masculin âgés de plus de 40 ans.

Elle se manifeste ainsi : la brioche augmente et la baguette diminue...

L'HOMME DU MOIS

Nom : **LECOURT**

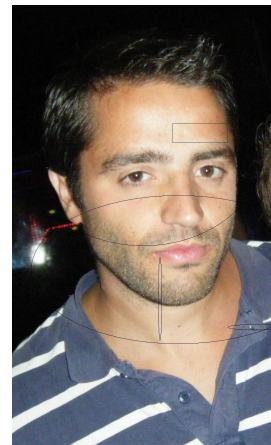
Prénom : **Mathieu**

Date et lieu de naissance :

Le 05 /11 /1983 à Laval

Profession : Chauffeur Poids
lourd

Situation de famille : Polygame



Atteint de la zénitude paternel, une maladie qui ne ferait pas de mal à une mouche, Mathieu Lecourt s'est très bien acclimaté à l'ambiance du club, notamment à l'équipe C qui avait besoin de repartir sur de bon rail après deux années difficiles. Plein d'ambition, Mat gagnera à être connu. Alors découvrez-le un peu mieux grâce à cette interview...

Salut Mathieu. Un T ou deux T à Matthieu ?

« Salut à tous, attends je regarde sur ma carte d'identité Oui donc c'est bien maThieu avec un seul T ».

En parlant de T, Thé ou Bière ? Salade composée ou Pizza ? Hamburger ou entrecôte ? Slip ou string ? Blonde ou brune ?

« Alors je pense que ce n'est un secret pour personne (même si je ne suis dans ce club que depuis 1 mois) je vais dire bière, ensuite plus pizza bien sur, hamburger et entrecôte (je suis un épicurien), ni slip, ni string, je suis plus gaine culotte, alors blonde pour la bière et brune pour les filles ».

As tu un surnom ?

« Big Lecourt Certaines filles m'ont dit que je ressemblais à David Charvet mais je pense qu'elles en avaient un grand coup dans la gueule ». Pas sûr !

Etais-tu déjà venu à Ballée avant d'y signer ?

« Oui, j'y étais déjà venu à deux reprises pour me prendre deux grosses cuites, euh pardon Pour participer aux deux dernières éditions du tournoi de Ballée ».

Pourquoi Ballée ? N'y a t'il pas assez de club sur Laval ?

« Et bien j'ai choisi Ballée pour l'ambiance, l'état d'esprit général, avec des joueurs simples et ayant une façon d'être assez cool à l'inverse des clubs sur Laval ou beaucoup de joueurs ont une attitude arrogante et superficielle donc sans intérêt ».

Après avoir joué à St-Berthevin, Oiseau et l'ASPTT Laval, tu arrêtes en 2006, pourquoi ?

« Oui, j'ai donc commencé à jouer à Saint Berthevin dès l'âge de 6 ans jusqu'à mes 13 ans, je suis ensuite allé à Oiseau où je n'ai joué que 15 minutes (de la 45^{ème} à la 60^{ème}, j'étais à la ramasse encore plus qu'en ce moment, c'est dire...). J'ai donc arrêté car je préférais faire la fête puis je suis allé à l'ASPTT Laval où j'ai arrêté pour les mêmes raisons ... ».

Et pourquoi as-tu repris ?

« Pour l'ambiance Balléenne, mais aussi pour la santé en ayant une meilleure hygiène de vie, rien de mieux que le sport... ».

A quel poste évoluais-tu auparavant ?

« Soit avant centre à Saint Berthevin, soit milieu offensif voire ailier (pour ma pointe de vitesse légendaire !) lorsque j'étais à l'ASPTT ».

A quel poste préfères-tu évoluer ?

« Avant centre car marquer est un sentiment tellement jouissif (mieux qu'une bonne tête de veau ...) ».

Quelles sont tes ambitions ?

« Prendre la place de Joël et devenir président de Ballée voire peut-être même maire de Ballée et sinon marquer et faire marquer ».

Comment cela se passe t-il en C pour le moment ?

« Sur le plan personnel, et bien, j'ai encore du boulot car j'ai bien profité cet été Et sur le plan collectif, il y a un très bon état d'esprit et une très bonne ambiance même si nous avons pris quelques pilules.... Mention spéciale à Jean-Luc qui est largement au niveau, j'aimerais avoir sa santé lorsque qu'il n'y aura plus qu'un cheveu sur ma tête À Mathieu. Bon, ok, je sors ... ».

Que penses-tu du nouveau coach de la C, Arnaud Cormier ?

« Passer du Mans FC à Ballée est en quelque sorte un petit échec sportif mais Arnaud est un bon coach et sait nous motiver quand il le faut ».

Et du coach principal, Manu ?

« Quelqu'un de passionné et d'indispensable pour l'AS Ballée, un entraîneur cool mais qui sait remettre les pendules à l'heure quand il faut. Mention aussi à son frangin pour les Aubergettes ».

Ton frangin, Gus, joue en A. Quel est le meilleur des Lecourt ?

« Ni l'un, ni l'autre, je dirais que le meilleur des Lecourt est en fait Alain (le patriarche, le dos argenté), je suis d'ailleurs déçu que Manu ne l'ait pas encore convoqué en A. Il a largement sa place dans l'équipe ... ».

Il paraît qu'il y en a un encore meilleur. Vrai ?

« Ce doit sûrement être le troisième de la fratrie, Thomas qui a joué à St Berthevin étant jeune. Il a un avantage que moi et Gus n'avons pas, c'est la pointe de vitesse (ce n'est pas une charrette que je traîne derrière moi mais un wagon rempli de cailloux), mais Thomas n'est pas vraiment fan du football donc il a mit un terme à sa carrière du moins pour l'instant ... ».

As-tu déjà joué avec Gus ?

« Non jamais à part sur PES mais j'ai arrêté de jouer contre lui car il me battait tout le temps et je balançais ma manette par la fenêtre. Je sais, j'en ai un grand coup dans la gueule ... ».

As-tu l'ambition de jouer avec lui ? Où et quand ?

« Ce n'est pas une ambition en soit mais ce pourrait être sympa de jouer ensemble même si ce sera difficile d'obtenir ma place en A à moins que je paie deux, trois tournées à Manu ».

Hormis le foot, as-tu d'autres passions ?

« Oui, voyager, la Guinness, manger, la nature, les festivals, le rock, burger king, le sexe, le Stade Lavallois, le palais de la bière, les Etats Unis, la fête, la plongée, KFC, le RC Lens, l'O'regans, la vie quoi ... ».

Un petit mot ou un message à passer pour conclure ?

« À Sylvain, Robert et Jean-François Marçais : vous en avez un grand coup dans la gueule !!! »

SA PRÉFÉRÉE

Actrice : *Dominique Lavanant pour son rôle de Christiane l'esthéticienne dans les bronzés.*

Musique : *rock, folk, country, trance goa*

Chanson : *cuitas les bananas de Philipe Risoli mais pour être sérieux, Hôtel California (The Eagles)*

Chanteuse : *Janis Joplin*

SON PRÉFÉRÉ

Film : *les bronzés font du ski*

Acteur : *Zach Galifianakis, Jim Carrey*

Livre : *Astérix chez les bretons*

Groupe : *The Beatles*

Chanteur : *Eddie Vedder, Bruce Springsteen*

Club de foot : *Stade Lavallois, Racing Club de Lens, Olympique Lyonnais.*

Joueur pro : *Hristo Stoichkov (ex international bulgare)*

Joueur de Ballée : *Chacha, le chasseur de lapins*

Sportif : *Michael Johnson*

Personnage historique : *Adolfo Ramirez. NB : il faut avoir vu papy fait de la résistance.*

Rédacteur en chef : Stéphane Desnoë **Secrétaire** : Stéphane Desnoë **Photographe** François Pignon

Correspondant de guerre : Maréchal

Imprimé au bureau « the office »